



CONDITIONS GENERALES D'INSCRIPTION

12^{ème} Journée Nationale des IPRP de SST

Jeudi 21 juin 2018

INSCRIPTION

Le bulletin d'inscription (téléchargeable sur le site www.afisst.fr doit être renseigné et envoyé accompagné du chèque de règlement ou des références du virement **avant le jeudi 14 juin 2018** à : AFISST – 27 impasse de Pondichéry – 83200 TOULON (un bulletin par participant).

L'inscription sera validée par notre association par mail et une facture acquittée vous sera envoyée.

La convocation sera envoyée par mail à partir du 15 juin 2018. Elle devra être présentée avec une pièce d'identité à l'entrée du FIAP.

! Attention ! Aucune inscription ne sera acceptée le jour même de la Journée Nationale.

TARIFS

	Inscription avant le 15 mai 2018	Inscription à partir du 15 mai 2018
Adhérent AFISST	80 €	100 €
Non adhérent AFISST	110 €	130 €
Demandeur d'emploi* ou étudiant*(e)	40 €	60 €
Communicant(e)		40 €

* joindre un justificatif (attestation Pole Emploi, copie carte étudiant)

Modalités de paiement acceptées : Virement ou Chèque à l'ordre de l'AFISST

ANNULATION - REMBOURSEMENT

Les annulations devront être faites par mail et pourront donner droit à un remboursement (total ou partiel) des frais d'inscriptions selon les modalités suivantes :

	Avant le 14 juin 2018	Entre le 14 juin et le 20 juin 2018
Adhérent	Totalité de l'inscription	50 €
Non adhérent	Totalité de l'inscription	80 €
Demandeur d'emploi ou étudiant(e)	Totalité de l'inscription	10 €

Remboursement par chèque

Toute absence le jour de la JN sans information préalable ne donnera lieu à aucun remboursement.

Le remplacement d'un participant par un autre est accepté jusqu'au lundi 18 juin 2018. Le bulletin d'inscription du remplaçant devra être envoyé par mail à contact@afisst.fr

CONTACT

Pour toute question, par mail à : contact@afisst.fr